



EXTRAIT DE REGLEMENT DE L'EPREUVE « RACE OF HEROES» 2019

« RACE OF HEROES » est une épreuve sportive conçue à destination du grand public (hommes et femmes) à la recherche du dépassement de soi dans un environnement proche du parcours du combattant. Les participants seront amenés à passer une trentaine d'obstacles (grimper, ramper, sauter, courir plus 1 parcours de course à pieds d'environ 2.5 KM. Le présent règlement s'applique à « RACE OF HEROES » qui aura lieu à Roiffieux au Nord Ardèche, le 6 juillet 2019 Complexe de la Garde et organisée par le club de Gymnastique de Roiffieux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toute personne mineure de plus de 10 ans (avec autorisation parentale) peut participer à l'Epreuve à condition d'avoir signé une décharge dégageant toute responsabilité de l'ASR GYM en cas d'incident de toute nature que ce soit.

La participation à l'Epreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque concurrent du présent règlement.

INSCRIPTIONS

L'inscription à l'Epreuve se fait sur le site www.chronospheres.fr jusqu'au 3 juillet 2019 et sur place le jour de l'épreuve à partir de 13h30.

Les tarifs sont disponibles sur le site internet de l'Epreuve à l'adresse www.chronospheres.fr

Pour des raisons de sécurité, l'organisation peut être amenée à limiter le nombre de concurrents. Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Un contrôle d'identité sera effectué à l'accueil le jour de L'EPREUVE.

IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS

Au moment de la confirmation de leur inscription ou lors de la présentation des participants le jour de l'Epreuve, ces derniers se verront attribuer une puce permettant de les identifier sur le parcours. Tout participant dépourvu de cette puce pendant l'épreuve se verra arrêté par l'organisateur.

TENUES

Collant ou survêtement et gants pour le franchissement d'obstacles sont vivement conseillés. Le port de bijoux est vivement déconseillé. Le port de déguisement est autorisé mais ne devra pas entraver la progression des participants, notamment pour le franchissement des obstacles, ni présenter un risque quelconque de blessure pour ces derniers.

PARCOURS

Toutes les informations relatives au parcours sont disponibles sur le site www.chronospheres.fr

Les concurrents devront impérativement respecter le sens et les limites du parcours matérialisées par des rubalises. Les participants devront impérativement respecter les consignes des contrôleurs présents sur chaque obstacle majeur.

Les parcours d'obstacles seront disponibles en 2 versions : une soft comportant 20 obstacles et une version expert comportant les 30 obstacles.

Obstacles : Les participants reconnaissent être aptes à fournir des efforts physiques continus sur une distance d'environ 2.5 km, et en particulier courir, ramper, escalader des obstacles d'environ 2.5 m maxi.

FORMAT DE LA COURSE

La course pourra s'effectuer en binôme (homme/homme, femme/femme ou mixte) ou en individuel.



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours.

Des poubelles seront à disposition sur le site. Elles devront être impérativement utilisées par les concurrents.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser.

SANCTIONS

Toute infraction constatée par un membre de l'organisation entraînera la mise hors course : circulation en sens inverse du circuit, non-respect du parcours, comportement dangereux ou agressif, abandon des déchets sur le parcours, etc...

SÉCURITÉ

Un service d'assistance médicale est assuré par un médecin.

Ce dernier sera alerté, en cas de besoin, par les signaleurs répartis sur les parcours. Sur avis médical, l'organisation se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer du parcours toute personne qu'elle juge inapte à continuer l'épreuve.

Tout participant faisant appel à un médecin ou secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions. En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés.

ASSURANCE

Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant l'évènement.

Dommage Matériel : L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il estime nécessaire, de souscrire une assurance. L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours. En cas de mauvaises conditions météorologiques et afin d'assurer la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de reporter l'horaire du départ, d'arrêter l'Epreuve ou de l'annuler.

CHRONOMÉTRAGE ET CLASSEMENT

Le chronométrage démarrera au départ du premier parcours des 2.5km des 2 partenaires ou de l'individu et sera stoppé dès le passage de la ligne d'arrivée des 2 coéquipiers ou de l'individu.

En cas d'abandon au cours de l'Epreuve, les 2 participants ou l'individu devront remettre à l'organisation, et leur puce.

Le chronométrage sera effectué par une puce électronique se déclenchant au passage de la cellule de départ et à celle de l'arrivée.

A l'issue de la course un classement scratch et un classement par categories seront établis